

BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

A propos des budgets

A la Communauté de communes

Le tour du mont-Bar

Dans nos écoles

**Au fil des animations
estivales...**

Environnement

La médiathèque G. Tillion

Quelques brèves

La vie de la commune

Le mot du maire

Le temps des récoltes

Nous abordons le troisième tiers du mandat.

C'est le moment où les projets qui ont mis du temps à mûrir rentrent dans la phase de leur concrétisation.

On notera, au passage, qu'il n'est pas rare que, désormais, la réalisation soit bien plus courte que la phase administrative, comme si les progrès de l'administration (et, surtout, la recherche des financements) n'arrivaient pas à suivre le rythme de la technique...

Le bâtiment de la mairie, d'abord, est quasiment terminé. Les différents services (mairie, médiathèque, assistant social, club des Aînés, Restos du cœur) ont pris possession de leurs locaux ; ils fonctionnent bien. Les louanges ont été quasiment unanimes parmi les visiteurs que nous avons accueillis à l'occasion des élections. Maintenant que l'enfant est né, les critiques se mettent en sourdine !...

La construction de la maison de santé va commencer incessamment. On découvrira le projet ci-dessous.

Quant au réseau de chaleur, les études se poursuivent avec de fortes chances de concrétisation.

Le nouveau règlement de boisement va sortir en octobre. Le PLU (ex-POS), l'AVAP (ex-ZPPAUP) et le schéma d'assainissement seront soumis à enquête publique à l'automne.

D'autres projets, comme le jardin d'enfants, arrivent aussi à leur phase ultime.



La maison de santé, d'une architecture résolument contemporaine, mais sans excès, s'inscrira dans la trame urbaine. Sur sa façade Nord, elle sera mitoyenne du monument aux Morts, qui ne change pas de place. Côté Sud-est (route du Puy), elle marquera l'entrée du bourg et donnera une image dynamique de la commune. Côté Ouest, elle délimitera une nouvelle place desservant la pharmacie et les commerces (image de synthèse, Cabinet Trinh et Lauda/Saint-Flour)

A propos des budgets

Le début de l'année civile est régulièrement marqué par l'élaboration des différents budgets de la commune. C'est un moment d'intense réflexion de la part des élus et, en particulier, de celles et ceux qui siègent à la commission des finances. Le vote des budgets avant fin mars est un acte décisif qui oriente la politique de la commune non seulement, sur le court terme (une année), mais aussi sur le moyen et le long terme.

En ce qui nous concerne, le bilan financier 2011 est satisfaisant en ce sens que nos objectifs ont été atteints :

- **poursuivre un programme d'investissement important sans augmentation des impôts locaux.** A ce sujet, vous aurez sans doute remarqué que le taux de la taxe d'habitation est passé de 8... à 15.24% : ça ne correspond pas à une augmentation du taux voté par la commune, mais au versement à la commune de la part de TH du département, ceci suite à la réforme de la taxe professionnelle ;
- **maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager un autofinancement le plus large possible** permettant de réaliser des opérations d'investissement (sans avoir recours à l'emprunt) ;
- **solliciter toutes les subventions possibles** dans le cadre des opérations d'investissement ;
- **maîtriser l'endettement** de la commune afin de ne pas hypothéquer l'avenir.

Les principaux investissements programmés ci-dessous intègrent l'ensemble de ces paramètres.

Sur le budget général

- **Maison de santé pluridisciplinaire** : nous atteignons un taux de subventions de 79% (il faut savoir que dans tous les cas, le taux ne peut pas dépasser 80%). La commune financera donc 21% par un emprunt dont les remboursements seront compensés par les loyers des professionnels de santé. L'appel d'offres, fructueux, a connu le succès auprès de nombreuses entreprises. Les lots ont été attribués le 25 juin et les travaux vont débuter dans les prochaines semaines.

- **Aménagement de la place Dr Gallaud**, dans un premier temps et par la suite de l'avenue de la Gare avec reprise et enfouissement des réseaux. C'est un investissement important pour lequel les aides ne se situent plus à la hauteur de celles qu'on a connues lors de précédents aménagements de ce type. Il faudra donc prévoir un projet structurant, mais sobre. Notons toutefois que la bande de rou-

lement de l'avenue de la Gare sera à la charge du Département.

- **Aménagement de pistes forestières** à Chaduzias (La Garde), à Menteyres (Coste Genille) et, en liaison avec les communes de Céaux d'Allègre et Monlet, à Bar (*voir article par ailleurs*). Tous ces projets sont subventionnés à hauteur de 70%.

- **Travaux de voirie** : VC 6 La Clède, VC16 rue de Fonteline, passage sous porche, divers renforcements et reprises partielles, ainsi que réfection de chemins (La Clède et Châteauneuf).

- **Remplacements de matériels de voirie** : tracteur + épareuse et broyeuse (neufs) avec reprise de tout le matériel existant ; achat d'un véhicule d'occasion.

Sur le budget général et les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

- **Village de Châteauneuf** : une quinzaine de maisons sur le versant Nord seront connectées à la station d'épuration. C'est une opération d'environnement permettant de supprimer un important point noir à l'entrée du village. A cette occasion, les réseaux secs (électricité-téléphonie) seront enfouis, l'éclairage public rénové et la canalisation d'eau repositionnée sur le domaine public.

Sur le budget lotissement

- **Lotissement Le clos du Fangeas** : il se construira au rythme des ventes des lots. Dans un premier temps, seront réalisés 3 lots de 1 000m² environ et d'un lot plus petit. La vente des lots financera en partie l'opération, mais la commune devra apporter son écot pour que les prix restent attractifs. Actuellement, nous avons déposé le permis d'aménager. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Autres investissements programmés en 2012

Sont également programmés la fin des travaux de rénovation de la mairie, l'informatisation de la médiathèque, la séparation du chauffage de l'église et de la cure, les honoraires de maîtrise d'œuvre pour l'assèchement des murs de la chapelle N-D de l'Oratoire, la poursuite de l'élaboration du PLU et de l'AVAP, l'acquisition du chemin d'accès de la zone d'activités des Doniches et la participation aux aménagements, l'acquisition de panneaux de rues et numéros de maisons pour les villages, l'achèvement du jardin d'enfants à Fonteline, l'acquisition de guirlandes de Noël, la

création d'un columbarium, la numérisation des actes d'État-civil, l'acquisition d'un mobil-home pour les gardiens du camping, l'achat de corbeilles de propreté.

Le montant total des investissements s'élève à 2 141 984 € TTC, soit le double de l'année dernière.

A la communauté de communes

Le budget 2012

L'essentiel du budget d'investissement consiste en la construction d'un « Espace bien-être » à Saint-Paulien :

- coût estimatif du projet : 1 892 831 € ;
- subventions : 848 362 €, soit 45%.

La petite enfance

Depuis le 1^{er} mars 2012, c'est l'association *Les enfants des Portes d'Auvergne*, reprise par l'ADMR, qui a en charge le secteur Petite enfance. Suite à un questionnaire positif concernant la mise en place d'une micro-crèche à Allègre (dans les locaux de la Maison de la jeunesse), une ouverture est prévue le 1^{er} septembre 2012 suivant les horaires de la crèche de Saint-Paulien, à savoir tous les jours, du lundi matin au vendredi soir, de 7h30 à 18h30. Renseignements : 04 71 00 42 79

La directrice de la crèche de Saint-Paulien (N. Renucci) sera également directrice de la micro-crèche d'Allègre.

L'Office de Tourisme

L'assemblée générale s'est tenue à Monlet le 29 mars 2012 sous la présidence de Roger Maurin.

Le personnel : un contrat en CDI et 2 contrats saisonniers.

La fréquentation 2011 : 3 108 personnes à Saint-Paulien (stable) ; 2 911 personnes à Allègre (en hausse).

Bilan financier 2011 : pour faire face à des dépenses exceptionnelles, l'OT a dû puiser dans ses

réserves. Cependant, la subvention de la CCPA (26 000 €) et des recettes de taxe de séjour en hausse devraient couvrir les dépenses en 2012.

Organisation 2012 : 5 commissions travailleront autour du président.

Vide-grenier d'Allègre : il ne sera plus pris en charge par l'office de tourisme. C'est l'association « Anim'Allègre » qui prendra le relais.

Ouverture de l'Office en 2012, à Allègre, en juillet et août : tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 15h à 19h00 ; le dimanche matin de 9h00 à 12h30.

Le centre de loisirs

Devant les déficits annuels chroniques constatés, la Communauté de communes a mandaté le cabinet comptable Mazars-Alix pour un bilan financier, lequel a révélé un niveau d'endettement ne permettant pas de poursuivre l'activité sans une réorganisation de la structure. Dans le même temps, la présidente de l'association a donné sa démission et a convoqué une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle la dissolution de l'association a été prononcée.

Consciente de l'importance d'une telle structure d'accueil pour les familles, le bureau de la CCPA :

- s'est prononcé pour la poursuite de l'activité dès le début du mois de juillet 2012 ;
- a lancé un appel d'offres auprès de structures compétentes pour le redémarrage immédiat du centre de loisirs ;
- a confirmé la maison de la jeunesse d'Allègre comme lieu d'accueil de l'activité.

Le tour du mont-Bar

Le *tour de Bar* est une promenade appréciée des habitants d'Allègre et de nos visiteurs.

Mais il faut bien reconnaître que, ces dernières années, le chemin qui fait le tour du volcan à sa base, pour charmant qu'il soit, avait eu tendance à se dégrader. La cause en était un manque d'entretien et une fermeture des paysages (plus un seul « coup d'œil » sur le bassin du Puy !) due à un boisement systématique, il y a 40 à 50 ans, d'anciens champs en-dessous du chemin ; également, la moindre éclaircie avait été boisée. Bref, pour

faire sa promenade, il fallait avoir de bonnes chaussures... et de bonnes chevilles !

Comme il y avait aussi un problème pour la sortie des bois, un projet conduit par les trois communes dont relève administrativement le mont-Bar, a pris corps consistant à refaire le chemin tout en gardant son caractère de chemin de randonnée.

Le *tour de Bar* va donc être bientôt restauré, mis à part les secteurs actuellement goudronnés dans le bourg d'Allègre et un très court passage à hauteur du château de Courbière, soit 4451 mètres, se répartissant entre 1486 mètres pour Céaux, 757

pour Monlet et 2206 pour Allègre. Le tracé partira d'Allègre par la rue Adrien Faure, la protection des captages de Fonteline interdisant la circulation des véhicules à moteur au-dessus des tennis ; au droit des Cinq-fontaines, il empruntera le passage supérieur ; il se terminera à Allègre, par la rue du Pré du Mié.

La largeur de la voie sera de 3,50 mètres, contre 4,50 mètre habituellement, largeur que l'on rencontrera, là où ce sera rendu nécessaire par l'emprise des talus ou des fossés. De manière générale, le sol naturel sera respecté, sauf empierrement (en pouzzolane, le basalte étant exclu) localisé dans les parties instables pour permettre le passage des camions grumiers. Un traitement particulier sera assuré à hauteur de la carrière de Courbière, où la forte pente (15%) imposera la création d'un fossé avec pose de rigoles métalliques. Par endroits, des sur-largeurs seront aménagées pour permettre le stockage des bois. Les panneaux du Cheminarbre seront déposés et reposés.

Pour préserver le caractère du site, un comité de pilotage composé de représentants des trois communes, de la DDT, du Parc régional du Livradois-Forez, du Centre régional de la Propriété forestière, du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et du CPIE du Velay s'est réuni, en septembre 2009, afin de définir les principes d'aménagement (le service Environnement du Conseil général, le Comité départemental de la Randonnée, le Conservatoire botanique du Massif central s'étaient excusés ou avaient donné leur avis par écrit). La localisation des espèces à statut présentes sur le site, notamment la digitale à grandes fleurs, a été prise en compte. L'Architecte des Bâtiments de France et la paysagiste-conseil de la DDT ont donné leurs directives : c'est ainsi que les souches et les branches seront éliminées, alors qu'habituellement, pour ce genre d'ouvrage, on laisse au temps le soin de les éliminer. Les alignements de frênes au départ d'Allègre en direction du Sud seront préservés. L'interdiction de la circulation pour les véhicules à moteur autres que pour

l'exploitation forestière ou agricole ou de services publics (pompiers, etc.), déjà en vigueur sur deux des trois communes, sera généralisée à l'ensemble du massif.

Ceux qui voudraient se rendre compte de l'aspect, une fois les travaux achevés et les éléments ayant repris leur place naturelle, pourront aller voir des réalisations datant d'une quarantaine d'années dans les bois de La Fare, sur Monlet, ou plus récentes, sur Allègre (Sannac, Sassac, Menteyres, Besses).

Les propriétaires des 136 parcelles concernés ont donné leur accord pour céder, si nécessaire une mince bande de terrain, à l'exception de cinq d'entre eux, ce qui n'a pas porté préjudice au projet, le chemin ayant, sur la plus grande partie du tracé, une largeur supérieure aux 3,50 mètres nécessaires. Ce printemps, avant le début des travaux, les coupes d'emprise ont été réalisées.

La dépense sera subventionnée par l'Europe, l'État et la Région à hauteur de 70%, les 30% restants se partageant entre les communes au *pro rata* des longueurs de chacune. La maîtrise d'œuvre est assurée par le Groupement de la Propriété forestière (Nolhac) et les travaux seront exécutés par l'entreprise Daniel Pastre (Fix-Saint-Geney), déclarée la moins-disante.

Les travaux commenceront fin juin-début juillet. Il convient de préciser que les coupes réalisées récemment, sur le flanc Ouest de Bar, en dessous du chemin, sont sans lien avec ce projet. Ces coupes à blanc, autorisées par la DDT avec l'accord de la commune, sont motivées par le mauvais état sanitaire de plantations trop serrées et qui n'ont pas été dépressées ; elles seront remises en culture, ce qui ne pourra qu'atténuer l'emprise de la forêt sur nos paysages. L'état actuel du chemin démontre les conséquences qu'aurait eu le fait de le laisser en l'état : la moindre coupe l'aurait gravement dégradé, alors que le projet actuel devrait permettre d'atteindre un bon compromis entre les besoins des professionnels de la forêt et l'intérêt de ceux qui en font un usage de loisirs.

A l'AGUMAAA (Centre George Sand)

Avec l'été qui arrive, au Centre George Sand, l'AGUMAAA clôture la saison d'activités de la période scolaire. Environ 150 personnes ont participé cette année aux différents ateliers et cours proposés par l'AGUMAAA ou par des associations partenaires.

Pour les adultes, les cours de gym-fitness et gym douce, les cours de yoga, pour les enfants le badminton et les cours de judo (encadrés par le Judo-

Club de St-Paulien) ont proposé à un public fidèle des temps d'activité physique. Les ateliers théâtre (enfant et adulte), encadrés par un comédien professionnel, ont rencontré cette année un vif succès ; les participants ont proposé leur spectacle le 19 juin. Les personnes intéressées ont pu suivre des cours de guitare ou de piano, des cours de dessin et peinture (encadrés par l'association Crystal), participer à la chorale (proposée par

l'association le Tourdion), jouer au scrabble, et s'initier au montage de mouches et à la pêche... Ponctuellement, des ateliers pour les enfants (cuisine, loisirs créatifs) ont rencontré un vif succès.

En partenariat avec Cinévasion, l'AGUMAAA a proposé des projections hebdomadaires de films récents et a assuré cette saison 5 séances de films (choisis pour leur qualité) pour les écoles d'Allègre, Céaux et Monlet et la Maison de Retraite.

Le rôle de l'AGUMAAA est aussi de gérer la salle polyvalente, son planning et son entretien, d'assurer le bon déroulement des locations ; celles-ci ont été nombreuses : depuis janvier trois week-end sur quatre ont été pris, et tous ceux de l'été sont déjà réservés depuis longtemps !... Le CGS est aussi occupé régulièrement par l'école primaire, le Collège et les différentes associations d'Allègre (réunions, don du sang, etc.).

Côté manifestations, après le marché de produits biologiques en septembre, le marché de Noël, et un partenariat avec le Comité de Jumelage pour le spectacle de la compagnie Latituds,

l'AGUMAAA s'implique cet été pour la mise en place du concert de l'orchestre *Les Clés d'Euphonia* qui se déroulera le 14 juillet à 20h à l'église paroissiale : 40 jeunes musiciens de haut niveau seront présents... Et le 3 août, le désormais traditionnel cinéma en plein air sera proposé gratuitement au public en collaboration avec la municipalité.

Il faudra ensuite commencer à préparer la rentrée et finaliser des projets déjà bien avancés : marché de produits bio (22 septembre), show coiffure, défilé de mode et piano bar (6 octobre), et mise en place de la Semaine bleue, du 15 au 20 octobre, en partenariat avec la Maison de retraite et la municipalité ...

Cl. Jacob,
pdte de l'AGUMAAA

Pour tous renseignements ou pour contacter l'AGUMAAA : 04 71 00 70 68, agmaaa@orange.fr. Une permanence est assurée les mardis des mois de juillet et août, de 17h00 à 19h00.

Dans nos écoles

A l'école laïque Jean Macé

Au programme, en cette fin d'année, des sorties pédagogiques à Vulcania, au centre équestre de Boisset et au parcours dans les arbres de Langeac.

La fête de l'école mettant en scène les enfants a clos l'année scolaire.

Les effectifs de rentrée 2012 sont stables avec une prévision de 75 élèves pour 3 classes.

Le Réseau d'Aide aux Enfants en Difficultés (RASSED) n'aura plus que deux postes d'enseignants spécialisés pour couvrir un territoire encore plus vaste (de St-Pal-en-Chalencou à St-Paulien).

Au collège du mont-Bar

En consultant le site du collège (lien à partir du site de la mairie), nous avons découvert deux initiatives originales qu'il convient de mettre en lumière à l'heure où les jeunes de moins de 25 ans éprouvent tant de difficultés à se frayer un chemin dans le monde du travail et alors que l'Europe _ quoiqu'en pensent les Eurosceptiques _ et au-delà le monde, s'ouvrent inéluctablement à nous.

Il s'agit tout d'abord d'une option facultative de découverte professionnelle sous la forme de la mise en place d'une mini-entreprise. Elle vise à apporter aux élèves une première connaissance du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social. Cette mini-entreprise est une véritable entreprise créée par les élèves

volontaires. Elle fonctionne sur une année scolaire, encadrée par un professeur et un conseiller professionnel. Elle développe un produit (ou service) en vue de sa commercialisation. Les élèves, appelés Mini-Entrepreneurs ou Jeunes Entrepreneurs, se réunissent au moins une fois par semaine. De la recherche de l'idée jusqu'à la vente du produit, les jeunes découvrent les étapes de la gestion du projet. C'est une création d'entreprise grandeur réelle.

Les tâches à accomplir sont multiples : rechercher un produit ou un service à commercialiser ; réaliser une étude de marché ; rechercher des fournisseurs ; vendre des actions afin de se constituer un capital ; rédiger des statuts ; ouvrir un compte en banque ; élire un PDG et des directeurs de services ; choisir un nom, un logo, un slogan à l'entreprise ; élaborer une stratégie commerciale ; réaliser une campagne de publicité ; fabriquer le produit et le commercialiser ; tenir et clôturer une comptabilité.

Tout un programme que nombre d'adultes seraient bien en peine d'appliquer...

Il s'agit ensuite de la mise en place d'échanges européens avec un collège italien (région de Padoue) - partenariat ayant fonctionné cette année - et un collège espagnol (région de Salamanque) - partenariat prévu en 2012-2013. Chaque élève a un correspondant avec qui il échange d'abord par lettres, courriels, vidéos puis, dans un deuxième temps, lors d'un voyage où chacun a l'occasion de

vivre, une semaine durant, en complète immersion dans la famille, partageant les repas, les coutumes, la langue, les cours au collège... Sans compter les nombreuses visites : Padoue, Vérone, Venise... cette année en Italie. Nos jeunes collégiens des

trois collèges du plateau accueillent ensuite, à leur tour, leurs correspondants.

Comme elle est loin l'école de « grand-papa » ! Que de chemin parcouru depuis Jules Ferry !

Au fil des animations estivales...

Calendrier 2012 des Amis d'Allègre

Visites du bourg d'Allègre

Les jeudis 12, 19, 26 juillet, 9, 16, 23, 30 août, le Jeudi 6 septembre, à 17h00. Rendez-vous à 17h 00 devant le 20 rue du Château. Durée : 1h30 et plus, si affinité. Vidéo projection en cas de mauvais temps.

Un trésor, le Fonds Grellet, est revenu à Allègre, le 17 juin

occasion unique de feuilleter, les plus beaux ou émouvants documents du fonds d'archives Grellet qui se présente comme l'un des quatre plus importants fonds d'Auvergne. Il n'est pas encore ouvert au public ! La famille des Grellet de la Deyte est à Allègre et environs depuis 1365. Elle a accumulé un immense fonds d'archives, déposé, en 1984, aux Archives départementales de la Haute-Loire.

Les 133 dossiers, contenant souvent plus de 200 documents chacun, des parchemins, des ouvrages rares, des rouleaux, des arbres généalogiques, avaient été "sommairement" classés. Les Amis d'Allègre travaillent depuis 2005 à l'inventaire et à la description document par document de ce trésor.

Fête médiévale d'Allègre 21 et 22 juillet 2012, à 17h00

Les Amis d'Allègre y participent en apportant leurs connaissances approfondies de l'histoire

d'Allègre avec deux conférences vidéo-projections, chacun des deux après-midi, 20 rue du Château »

Journée européenne du Patrimoine 16 septembre 2012, à 17h00

Vidéo-projection sur le thème « **les autres châteaux** » des barons, marquis et comtes d'Allègre : Cordès, Saint-Cirgues, Laval, hôtel particulier à Versailles. Entrée libre et gratuite. La projection dure 1h30 environ et est accompagnée d'un verre amical.

Anne d'Alègre, comtesse de Laval 14 octobre 2012, à 17h00

Clôture de la saison 2012 **en compagnie d'une immense dame** ! A Allègre qui connaît vraiment Anne d'Alègre ? Et pourtant... Quel magnifique personnage ! Épouse de Guy XIX Coligny, elle est sœur d'Yves IV d'Alègre et mère du dernier des Coligny, comtes de Laval en Mayenne, barons de Vitré. Nous sommes en pleines guerres civiles et de religions. A la même époque, les d'Alègre de Normandie, Picardie, de Paris et d'Auvergne s'entre-tuent. Le château d'Allègre est assiégé par le duc de Nemours... occasion de la touchante Procession du Vœu toujours célébrée à Allègre le soir du premier dimanche d'octobre.

Fête de la Neira des volcans d'Allègre 2012 Dimanche 5 août 2012, à partir de 9h00

Ne manquez pas l'édition du 5 août 2012 de la Neira des volcans d'Allègre, fête des Brebis Noires du Velay, des bergers, des chiens de troupeau et des producteurs fermiers et artisanaux. L'édition 2012, est organisée par les associations la Neira, les Amis d'Allègre et par de nombreux bénévoles d'autres associations. Nous vous proposons une petite transhumance derrière les brebis le long du flanc Est de Bauray et dans Allègre. Départ à 09h00 devant le Centre G. Sand. Un marché présente des vrais produits de petits fermiers et artisans, toute

la journée. A midi, sera servi un délicieux repas d'agneau noir du Velay (rien à voir avec "du mouton" !). Des démonstrations de conduite de troupeau, de tonte et de soins des brebis (échographies) seront expliquées et commentées en direct au micro de Radio-Craponne.

En 2012, la brebis noire invite les cinq autres races de moutons des massifs : races ovines rares, adaptées aux conditions d'altitude et de climat du Massif central. Il est rare de voir ensemble des troupeaux des six races ovines car cela nécessite

de grandes précautions (prophylaxie) ! Vous découvrirez leurs noms... en venant à la Neira ! Toute la journée, la fête est animée par Jean-Pierre Langénieux sur le podium de Radio-Craponne. Les musiciens et danseurs du groupe de Malrevers et Sam-Trad vous invitent à danser sur un grand par-

quet... et il va faire très beau, c'est sûr ! Presque toute la fête est sous abri, qu'il pleuve ou fasse grand soleil, et accessible en fauteuil. Réservez votre dimanche 5 août pour la Neira !

G. Caroff-Duflos

Les Médiévales 2012 **Samedi 21 et dimanche 22 juillet 2012**

Alors vint Margot, la terrible chef de bande, dont les *escorcheurs* avaient écumé nombre de contrées, prête à ravager ou à rançonner cette noble cité d'Alègre. Entendez-vous les troupes approcher ? Voilà gens qui veulent certainement faire irruption dans la cité et y faire mauvaise manière. Fermons vite les portes de notre belle cité et préparons nous à subir l'assaut. Nous manquons hélas de bombardes, de bouches à feu et de trébuchets. Il est demandé à chaque homme, chaque femme et enfant, quelle que soit sa condition, de participer à la défense de la cité. Hâtez-vous car hélas, l'ennemi est sous nos murs avec force gens.

Mais pour l'heure, tout est calme. Nous vous invitons, gentes dames et nobles seigneurs, jeunes damoiselles et damoiseaux à entrer dans cette belle cité et à faire moult affaires au marché médiéval qui accueille cette année encore nombre de marchands accourus de par le monde pour vous apporter leurs richesses. Nous vous invitons à festoyer dans nos tavernes avec les saltimbanques et à observer la vie quotidienne avec les artisans et les troupes...

Les fêtes ouvriront le samedi 21 juillet à 10h00 avec un grand défilé de 10h30 à 11h30. A cette heure-là, nous accueillerons nos généreux bienfaiteurs, institutionnels, élus et sponsors afin de partager l'apéritif de l'amitié. Puis, nous nous attablerons devant un traditionnel, mais non moins déli-

cieux plat de saucisses lentilles préparé par les petites mains de nos vaillantes troupes. Animations, chants et danses se succéderont tout au long de l'après-midi, dans l'enceinte des remparts et jusqu'au plateau de la Potence. Notre grand marché vous offrira ses trésors. Un camp enfant accueillera spécialement les plus jeunes. Le soir, des troubadours animeront le banquet. Un grand spectacle de feu succédera à ces ripailles. Enfin, nous pourrons tous finir la soirée en dansant lors du grand bal médiéval.

Le dimanche 22 juillet, la fête ouvrira à 10h et de nouvelles animations se succéderont pour vous faire revivre les temps anciens en notre belle cité d'Alègre. Deux conférences par l'association des Amis d'Alègre (samedi et dimanche) apporteront la note historique pour vous informer sur la vie à cette époque.

Un appel est lancé à tous les bénévoles : montage de la fête, stand durant la fête (crêpe, taverne), acteur (combattant) lors de l'attaque de la Porte de Monsieur -contact : 06 61 72 97 50-

En remerciant chacun pour sa participation et son engagement, nous vous attendons tous pour la vingtième édition de notre belle fête.

Médiévalement vôtre.

Aurélie Milcent,
présidente d'Alègre Médiéval

Environnement

Le « général » a sévi

On a beau évoquer le réchauffement climatique, de temps à autre, l'hiver dans toute sa rigueur survient, impitoyable pour les imprévoyants.

Oui, il est indispensable d'isoler les canalisations et compteurs d'eau à l'intérieur des maisons. Oui, les propriétaires de résidences secondaires doivent vidanger leur circuit d'eau (sans oublier les sanitaires et les pompes des machines à laver) à l'automne et contacter la mairie pour fermer la vanne d'alimentation extérieure. Ce défaut de précaution peut avoir de lourdes conséquences

pour le propriétaire (inondation) et pour le réseau communal d'eau potable à cause des fuites consécutives aux ruptures de canalisations. Ceci peut carrément entraîner une pénurie sur le réseau. Ce printemps, les employés du service de l'eau ont dû s'employer longuement dans la recherche de ces fuites situées dans des résidences fermées auxquelles ils n'avaient pas toujours accès. C'est dire la difficulté !

Les plantes aussi ont souffert : place de la Grande Fontaine, les rosiers peinent à s'en remettre et rue du Saint-Esprit, dans le bien nommé jardin

public, les bambous en ont pris un coup ! Sans oublier les genets tout noirs dans la nature.

Nettoyage de printemps

Organisé par la commune, dès les prémices du printemps, il regroupe des fidèles amoureux de la nature et soucieux de notre environnement. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation active et nous vous invitons à venir grossir nos rangs prochainement... à moins que cette opération ne s'impose plus désormais... On peut rêver !

C'est un agréable moment de rencontre et de solidarité, mais le mieux serait encore qu'on se retrouve pour une simple marche, sans avoir besoin d'emporter de sacs-poubelle, signe que chacun d'entre nous aurait pris conscience qu'on ne doit jeter dans les rues, fossés, chemins, lieux publics... aucun déchet, pas même un papier déchiré en menus morceaux (pour tenter de le faire passer inaperçu ?)... C'est encore plus fastidieux à ramasser ! L'un des déchets le plus couramment abandonné est le paquet de cigarettes vide : certes, les fumeurs ont été refoulés sur les extérieurs, mais de grâce, ne jetez pas de rage vos paquets vides dans les rues.

Mise en place de poubelles de ville

Certains quartiers en sont dépourvus. Cet oubli va être réparé pour un appel général à la propreté de notre environnement.

Déjections canines

Au sortir de l'hiver, un employé communal a nettoyé les rues jonchées d'innombrables déjections de chiens trop souvent en liberté. La divagation des chiens est interdite par la loi. Tout propriétaire de chien doit le garder chez lui, le sortir en laisse

ou tout au moins en l'accompagnant au plus près... et prévoir le nécessaire pour ramasser les déjections de son animal favori : tout ceci paraît évident... et pourtant ! Ajoutons qu'un chien en divagation représente un danger (morsure, chute) en particulier pour les enfants et les personnes âgées.

Balayage des rues

Comme chaque année au printemps, le service voirie de la commune a procédé au balayage des rues : c'est un travail long, parfois difficile à cause du stationnement. Aussi, cette opération ne peut-elle pas se renouveler très souvent dans l'année. Il nous appartient à tous d'être exigeants et vigilants sur la propreté. Nous habitons dans un village pittoresque que beaucoup nous envient. A l'heure où la commune, mais aussi beaucoup de particuliers, font des efforts de fleurissement du bourg, alors que nous tentons d'animer le bourg en redonnant vie aux anciennes vitrines de commerçants, peut-on imaginer que nos rues ressemblent à des poubelles ?

Fléchaage sauvage

Le printemps humide s'est révélé bienveillant avec les fleurs des champs, pour le plus grand plaisir de nos yeux.

Certes, abondance de couleurs ne nuit pas, tout dépend de leur origine... Les flèches sauvages, rivalisant de couleurs vives, à la peinture (bombe) sur l'enrobé de nos rues ont de quoi choquer par le sans-gêne de leurs auteurs, par ailleurs bénévoles d'associations dont nous sommes les premiers à reconnaître le dévouement et le sérieux, sauf en cette occasion. Il existe d'autres solutions pour baliser dans le bourg sans toutefois porter atteinte à l'environnement (craie, pochoirs, bandelettes de laine, etc.).

La médiathèque Germaine Tillion

2000 ! Et leur nombre ne fait qu'augmenter...

Ils sont petits par la taille, mais grands par l'esprit. Ils sont silencieux mais pleins de mots ; ils vous transportent loin, mais sans effort ; ils vous effraient et vous amusent ; ils vous déçoivent parfois, mais ne vous trahissent jamais... Ils, sont chez nous, chez vous..., ils sont à la médiathèque..., les LIVRES.

Depuis le mois de février, les livres sont installés dans la médiathèque municipale, dans des locaux flambant neufs, au rez-de-chaussée (haut) du bâtiment de la mairie. Mais ils ne sont pas seuls, ils côtoient 200 CD, des magazines, des livres parlés...

et un ordinateur qui vous facilitera l'accès à d'autres univers.

Un équipe de bénévoles s'occupe de tout ce beau monde : les trie, les range, les couvre et vous accueille.

Les bibliothécaires espèrent que cette petite histoire vous donnera envie de franchir les portes et de venir les retrouver.

Pendant tout le mois de juin, l'équipe vous a invité à un petit voyage dans le monde des animaux mal-aimés. Ces animaux sont ceux d'Isabelle Naudin, peintre aquarelliste, qui est venue les présenter, ainsi que son travail, le 16 juin.

A bientôt, à la médiathèque.

Les bénévoles de la médiathèque

Téléphone : 04 71 00 53 58

Courriel : mediatheque.allegre@orange.fr

Site : mairie-allegre.com

Horaires d'ouverture : les mercredis et samedi, de 9h30 à 11h30, le vendredi de 16h00 à 18h00 et même le dimanche de 10h00 à 12h00

Quelques brèves

Le terrain de jeux de Fonteline

L'ensemble des éléments de jeux sera achevé pour cet été : un espace pour très jeunes enfants, un terrain de jeux de ballon, un terrain de pétanque, un parcours VTT pour enfants à partir de 8 ans et deux aires de pique-nique. Les consignes de sécurité seront rappelées sur des panneaux aux entrées du parc. Nous avons également souhaité mettre en valeur les éléments de géologie locale dans une région riche sur ce plan. Un massif de fleurs sauvages du mont Bar a également été dressé. Des arbres d'essence locale apporteront une ombre bienveillante. Quelques bancs supplémentaires compléteront l'équipement de ce petit écrin de verdure où il fera bon se délasser et se distraire.

Cette réhabilitation qui donne au quartier une ambiance de calme et de fraîcheur a été entièrement réalisée en régie, c'est-à-dire par nos employés communaux en étroite collaboration avec les élus de la commission Cadre de vie.

Le chantier de Jeunes 2012

Il est prévu, comme l'an dernier, du 3 au 24 août. Les quatorze jeunes Allemands, Coréens et Français (différents de l'équipe 2011) continueront la restauration du charreyron reliant la RD 13 à la rue N-D de l'Oratoire. Ils seront hébergés au collège du mont Bar. Comme l'an dernier, Josy Ampilhac apportera bénévolement ses conseils d'exécution. Vous aurez l'occasion de rencontrer au détour d'une rue, d'un commerce ou à l'occasion d'une animation locale ces jeunes gens et jeunes filles, toujours très ouverts, qui seront heureux de faire votre connaissance.

L'exposition « Vitrines Hors Cadre »

Nous renouvelons cette année encore cette manifestation du 15 juin à la foire de Saint-Martin. Il faut saluer et remercier Noëlle Champarnaud de la Communauté de communes pour son implication au niveau de la confection des documents d'accompagnement, les propriétaires (déjà engagés l'an dernier et nouveaux), toujours prompts à offrir gratuitement leurs vitrines et bien sûr les artistes exposants que ce soit dans le cadre de leur profession ou à titre purement amateur. Pour cette année, notre exigence porte sur une présentation

améliorée des travaux, notamment par la mise en place de fonds de vitrines qui mettent en valeur les œuvres d'art.

Le fleurissement du bourg

C'est un élément de mise en valeur important que le conseil municipal souhaite prendre davantage en compte. Cette année, l'effort portera sur le centre-bourg - rue Porte-de-Monsieur et place du Marchédial, auxquels il convient d'ajouter le fleurissement des parterres autour de la mairie.

Camping municipal

En ces temps de difficultés financières des ménages, une enquête nationale a révélé qu'en 2012 les familles françaises ne renonceraient pas à des vacances, mais plus courtes, peu onéreuses et en grande majorité sur le territoire national. De là à songer à un retour en force de la formule camping, il n'y a qu'un pas.

Ce constat tombe à point nommé, mais n'est qu'une simple coïncidence au niveau de notre réflexion qui consiste à rechercher des formules financièrement abordables pour donner une nouvelle dynamique à notre camping municipal. Ainsi trois mobil-homes fraîchement arrivés n'ont sans doute pas échappés à votre perspicacité. Il s'agit d'un achat pour l'un d'entre eux (logement des gestionnaires du lieu) et d'une location sur une période d'essai de deux ans pour les deux autres.

Pour toute location : renseignements en mairie ou sur le site de la mairie.

La Semaine bleue : un élan de solidarité intergénérationnel

La *Semaine bleue* ou Semaine nationale des Retraités et des Personnes âgées se déroulera du 15 au 21 octobre 2012. Elle a pour but d'aider chacun de nous à prendre conscience du rôle primordial des Aînés dans la société et à changer le regard que nous portons sur eux.

Cette année le thème retenu est *Agir et vieillir ensemble au sein de la communauté*. Pour organiser des actions au plan local dans le cadre de la *Semaine bleue*, un partenariat a été mis en place entre la Résidence des Deux-volcans (Maison de

Retraite d'Allègre), l'Association AGUMAAA et le CCAS (bureau d'aide sociale de la commune)

Les associations du secteur : ADMR, Clubs des Aînés du canton et Association des Visiteuses des Hôpitaux ont été invitées à participer à l'organisation de cette semaine.

Nous sommes dans un territoire où la population de retraités et personnes âgées est importante et cette manifestation nous paraît une excellente occasion de faire se rencontrer les différents acteurs concernés et de faire connaître leurs actions auprès de la population.

La *Semaine Bleue* peut permettre à ces personnes d'accéder à des informations importantes, de découvrir des activités et de les partager avec d'autres générations. En ce qui concerne le main-

tien à domicile des personnes âgées, elle pourra être l'occasion de transmettre des informations sur l'aménagement de leur domicile.

Un projet d'action a été élaboré afin d'établir un calendrier des différentes manifestations qui se dérouleront au Centre George Sand et à la Résidence des Deux-volcans durant la semaine du 15 au 21 octobre 2012.

Le programme de ces actions sera diffusé par voie de presse, affiches et dépliants.

Pour les déplacements des personnes sans moyen de transport ou depuis la Maison de Retraite, nous utiliserons le service Saphir (petit car) de l'ADMR. Nous espérons que la solidarité pourra s'exercer dans les villages et les familles pour aider aux déplacements.

La vie de la commune

Agenda 2^{ème} semestre 2012 (animations connues au moment du tirage)

- **Du 17 juin au 15 novembre**, dans les vitrines du bourg - **Exposition Hors cadre**. Organisée conjointement par la commune et la CCPA
- **Samedi 23 juin**, 17h00, CG Sand - **Fête de l'École laïque Jean Macé**
- **Samedi 23 juin**, 13h30, plan d'eau Céaux d'Allègre - **Concours de pêche de l'AAPPMA**
- **Samedi 30 juin**, 11h00 - **Inauguration de la mairie**
- **Samedi 30 juin**, 14h30 - **Demi-journée portes ouvertes à la mairie**
- **Mardis 3, 10, 17, 27, 31 juillet**, 18h00 - **Visite de la bergerie des Astiers** par le GAEC de Combe d'Azou
- **Dimanche 8 juillet**, 13h30, Fonteline - **Concours de boule lyonnaise par la Boule du mont-Bar**
- **Du 11 juillet au 15 août**, chaque mercredi matin - **Exposition- vente du club des Aînés**, cantine de l'école Jean Macé
- **Du 12 juillet au 29 août**, de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h30, **25 rue Porte de Monsieur – L'Opéra tissé**, dentelles de Gabriel Breul, maître-dentellier, peintures et bijoux de Christian Breul Von Maria, plasticien-designer
- **Samedi 14 juillet**, 20h00, église paroissiale : **Concert de musique symphonique**
- **Samedi 14 juillet**, 22h00, CGS - **Grand feu d'artifice**, suivi du bal-musette de l'Amicale des Sapeurs-pompiers
- **Dimanche 15 juillet**, toute la journée, plan d'eau Céaux d'Allègre - **Concours de pêche de l'AAPPMA**
- **Du 15 juillet au 30 août** CGS - **Exposition de dentelles-peintures et stages de dentelle aux**

fuseaux de Cluny par Monique ROSSI. Pour tous niveaux

- **Du 15 juillet au 30 août**, - **Exposition dentelles-peintures...et stages de dentelle aux fuseaux de Cluny** pour tous niveaux par Monique Rossi
- **Samedi 21 juillet et dimanche 22 juillet**, après midi et en soirée - **Fête médiévale** organisée par Alègre Médiéval : spectacles de rues, repas et spectacle nocturne. **Vidéo-projection** par les Amis d'Allègre, à 17h00, 20 rue du Château
- **Vendredi 3 août**, place de l'Ancienne halle, 22h00 – **Cinéma** : film à préciser. *Entrée gratuite*
- **Mardis 7, 14, 21 et 28 août**, 18h00 - **Visite bergerie des Astiers** par GAEC de Combe d'Azou
- **Du 3 août au 24 août** - **Chantier international de jeunes** organisé par la commune d'Allègre
- **Dimanche 5 août**, toute la journée à partir de 9h00, CGS - **Fête de la Neira** (brebis noire du Velay) - Thème : *La Neira invite les cinq autres races ovines du Massif central* - Randonnée, repas, marché, animations, musique et danses
- **Samedi 11 août**, 14h00, plan d'eau de Céaux d'Allègre - **Concours de pétanque** par l'AAPPMA
- **Dimanche 12 août**, 13h30, plan d'eau Céaux d'Allègre - **Concours de pêche de l'AAPPMA**
- **Mercredi 15 août**, 14h00, Fonteline - **Concours de pétanque du SC Allègre**
- **Dimanche 19 août**, toute la journée, dans le bourg - **Vide grenier ; balade** contée à 20h00
- **Dimanche 16 septembre**, 17h00, 20 rue du Château - **Journée européenne du patrimoine par les Amis d'Allègre**. Thème : « *Les autres châteaux des barons et marquis d'Allègre* »
- **Dimanche 16 septembre**, 17h00, église paroissiale - **Concert de l'ensemble choral « Canzonetta »** de Leipzig, par le comité de jumelage

- **Dimanche 23 septembre, de 10h00 à 19h00, CGS - Marché bio** organisé par l'AGUMAAA
 - **Samedi 6 octobre, 20h00, CGS - Show coiffures-défilé de mode -maquillages et soirée piano-bar**
 - **Semaine du 15 au 21 octobre - Semaine bleue** co-organisée par la maison de retraite d'Allègre, l'AGUMAAA et la mairie d'Allègre (CCAS)
 - **Samedi 10 novembre - Foire de la Saint Martin et bal de la Saint-Martin** organisé par le SCA-foot
 - **Dimanche 25 novembre, 14h00, CGS - Concours de belote du hand féminin**
 - **Dimanche 16 décembre, toute la journée, CGS - Marché de Noël** organisé par l'AGUMAAA
- (sources : Office de Tourisme intercommunal, AGUMAAA, site de la mairie)

Bloc-notes :

- **Mairie** (04 71 00 71 21) : ouverture au public le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15 ; le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 ; le maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00 suivant ses disponibilités.
- **ADMR** (04 71 00 22 04) : permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ; lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00 (accueil dans le logement de La Poste - entrée par la cour)
- **Assistant social** (04 71 00 71 92) : permanence en mairie le mercredi de 9h00 à 12h00
- **Déchetterie** : ouverture au public : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès gratuit pour les usagers du SICTOM

État-civil (1^{er} semestre 2012)

Naissances : Léa Nadège Virginie DESCHANDOL, 48 rue ND de l'Oratoire, née le 14 janvier ; Éléonore Rose BONY, 6 rue ND de l'Oratoire, née le 20 janvier ; Gabin RIVOLLIER-THIRION, 12 rue des Termes, né le 28 janvier ; Baptiste ORLANDINI, gendarmerie, né le 14 mars ; Amelyne VALLA, Menteyres, née le 7 avril

Décès : Roger EXBRAYAT (80 ans) ; André PREYNET (95 ans) ; Jeanne ALES, veuve de Henri

JAMON (86 ans) ; Maria FAURE (79 ans), épouse de Roger MARTIN ; Simone GIRAUD (90 ans), veuve de Ugo BARBERIS ; Pierre SOLEILHAC (93 ans), dit « Pierrounet » ; André GIRAUD (91 ans) ; Jeanine GIRARD (78 ans), veuve de Jean MONTAGNON ; Berthe GIRE (97 ans), veuve de Lucien ALES ; Joseph THOLENCE (82 ans) ; Arlette WILLETTE (76 ans), épouse de Lucien MALHOMME ; Roger FERRAND (79 ans) ; Louise TYSSANDIER (91 ans), épouse de Jean BEGON

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : Décembre 2012

La mairie :

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

Des numéros utiles :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Médecins de garde (dimanches et jours fériés en journée) : 04 71 04 33 33
Gendarmerie : 17

Allo Enfance maltraitée : 119

École laïque Jean Macé : 04 71 00 70 29
Collège du mont Bar : 04 71 00 71 74
Communauté de communes : 04 71 00 51 89
Office de tourisme : 04 71 00 72 52
Centre de loisirs : 04 71 00 23 86
Urgence dépannage électrique : 0 810 333 043
AGUMAAA : 04 71 00 70 68
Assistant social : 04 71 00 71 92
ADMR : 04 71 00 22 04

OUVERTURE MICRO-CRÈCHE

La micro-crèche de la communauté de Communes des Portes d'Auvergne sera en service à compter du 1^{er} septembre 2012 dans ses locaux, à la Maison de la jeunesse, à Allègre

Renseignements et inscriptions : 04 71 00 51 89

STAGES HORS CADRE

**Pendant l'été, des artistes sont prêts à partager avec vous
leur passion pour la mosaïque, la peinture, le vitrail, ...**

Renseignements en mairie : 04 71 00 71 21